

## LÉGENDE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

### CONSERVATION DU PATRIMOINE

#### - Forêt

A7 - Forêts de protection

#### - Eau

AS1 - Captage d'eau potable

AS1 - Protection des eaux potables, périmètre de protection immédiate

AS1 - Protection des eaux potables, périmètre de protection rapprochée

AS1 - Protection des eaux potables, périmètre de protection éloignée

#### - Monument historique

AC1 - Élément classé ou inscrit au titre des monuments historiques

AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques

#### - Monument naturel et site

AC2 - Site classé ou inscrit

#### - Réserve naturelle

AC3 - Réserve naturelle

### UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

#### - Électricité

I4 - Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne

I4 - Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique souterraine

I4 - Périmètre de servitude autour d'une liaison électrique en projet (aérienne, souterraine et aéro-souterraine)

#### - Transport ferroviaire

T1 - Zone en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer

#### - Communication électronique

PT1 - Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Servitude de protection contre les obstacles

PT2LH - Servitude de protection contre les obstacles pour une liaison hertzienne

#### - Circulation aérienne

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières (ensemble du territoire communal)

### SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### - Sécurité publique

PM1 - Zone inondable (PPRI)

Ri 1 : Zone d'urbanisation continue soumise à un aléa fort

Ri 2 : Zone d'urbanisation continue soumise à un aléa modéré

Ri 3 : Secteur situé en dehors de la zone d'urbanisation continue et en zone inondable

Ri 4 : Zone d'urbanisation continue concernée par la zone hydrogéomorphologique

Ri p : Zone d'urbanisation continue soumise au ruissellement pluvial

--- Limite communale

--- Limite parcellaire

■ Bâtiment

## ANNEXES

### Plan des servitudes d'utilité publique

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

Commune de Granès : Territoire communal

Échelle : 1/14500ème (au format A0)



**AVERTISSEMENT :**  
Seules les servitudes transmises à la Communauté de Communes suite à la sollicitation des services gestionnaires sont ici représentées. L'exhaustivité des servitudes représentées n'est donc pas garantie. Pour toute utilisation, il convient de consulter les services gestionnaires.

Pyrénées Audoises  
Communauté de Communes

PLU approuvé le 19 décembre 2019

Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2021